

# Le Trait d'Union



## SOMMAIRE

EDITORIAL DU MAIRE

LES TRAVAUX

NOUVELLE TOUR DE CONTRÔLE A  
ROISSY

LES 15 ANS DU COMITÉ DE  
JUMELAGE

LE REPAS DES ANCIENS

LE NOËL DES ENFANTS

CONCERT METAL

LÉGENDE D'IKEMA

LA FÊTE MÉDIÉVALE

**ASNIERES SUR OISE**  
**BAILLON • ROYAUMONT**

[WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR](http://WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR)

## ÉDITORIAL



" L'année 2005 se termine et avec elle la réalisation de nombreux travaux et opérations :

- première et deuxième tranche de la réfection de la voirie, des trottoirs, création de places de stationnement, aménagement de ralentissement de la vitesse dans la Grande Rue,
- restructuration des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> niveaux de la mairie pour créer un logement plus petit, des bureaux et petites salles de réunion,
- construction d'un parking de 20 places à côté de la mairie,
- clôture du terrain de la mairie annexe de Baillon pour permettre le stationnement des véhicules du locataire du 1<sup>er</sup> étage,
- construction d'un portail d'accès à la propriété communale située dans le parc de l'hôtel seigneurial,
- réfection et étanchement par le SIABY des berges de Baillon,
- construction de l'unité de traitement de l'eau potable par le SIECCAO pour fournir une eau débarrassée des solvants et pesticides,
- construction d'un escalier de secours pour l'école maternelle d'Asnières,
- remplacement des fenêtres et réfection des peintures d'une classe de l'école Blanche de Castille,
- mise en place de rideaux de scène et occultants à la Maison du Village,
- renforcement du réseau d'éclairage public Grande Rue, entre la Maison du Village et la rue de Gouvieux,
- réfection du sol de la Mairie annexe,
- aménagement de places de stationnement Rue P. Brossolette et Place de l'Eglise et élargissement du trottoir devant le salon de coiffure,
- aménagements de sécurité devant l'entrée de l'école maternelle Place des Martyrs,
- protection des vitraux et restauration de luminaires et mobilier de l'église d'Asnières,
- construction d'une antenne de téléphone de type 3G par les opérateurs Orange, SFR et Bouygues télécom et signature d'une convention pour 12 années entre la commune et ces opérateurs,
- extension du réseau d'assainissement collectif par le SIVOM dans la Grande rue, sente des Grouettes, rue de Noisy,
- construction par le SIVOM d'une extension du club house du club de tennis Viarmes - Asnières sur Oise à Maspoli,
- élaboration du plan local d'urbanisme qui sera soumis à enquête publique et pourrait être approuvé dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2006,
- soutien à la mise en place d'une étude surveillée à l'école d'Asnières,
- très nombreux concerts à la maison du Village, qui retrouve sa destination originelle, organisée par la Commission Jeunesse et Sports et Commission de la Culture.

Ce bilan qui s'accompagne d'une évolution très modérée de la fiscalité locale est en ligne avec les précédents, il est la traduction et l'exécution du programme de l'équipe municipale qui s'est fixée comme objectif, et depuis 10 années maintenant, de servir l'intérêt général en fournissant aux habitants encore plus de services, de confort, de sûreté et de sécurité, pour bien vivre dans notre village.

Je vous souhaite à toutes et tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année à vous-même et vos proches. "

Claude KRIEQUER, votre Maire

Asnières sur Oise



LA MAIRIE DEPUIS SON NOUVEAU-PARKING



L'UNITÉ DE TRAITEMENT SIECCAO



L'ANTENNE 3G

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES CHAMPS CAPTANTS D'ASNIÈRES SUR OISE (SIECCAO)

L'unité de traitement de l'eau potable, située au bord de la RD 922, est en service depuis le 15 novembre 2005.



TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

Sa construction avait pour objectif la suppression des solvants (OHV) et les pesticides contenus dans l'eau à des teneurs normatives. Aujourd'hui, et grâce à des investissements très importants, ces produits ont disparu de notre eau. Cette opération a coûté au syndicat 4.367.000 euros aidée à hauteur de près de 80% de subventions versées par l'agence de l'eau, le conseil général du Val d'Oise, le fond national d'adduction d'eau potable et le conseil général de l'Oise. Conformément au contrat qui lie le syndicat et la lyonnaise des eaux qui exploite les réseaux de production et de distribution de l'eau, il a été établi, à la suite de cette extension, un avenant au contrat signé en 1977, renouvelable en 2007, qui se traduira par une augmentation de 0,08 euros par m<sup>3</sup> sur la redevance du SIECCAO prélevée sur votre facture d'eau. CK

## 9, GRANDE RUE

Tout le monde aura remarqué des travaux importants au 9 de la Grande rue, sur le bâtiment situé en face des établissements « Nid d'or ».

Dans une édition précédente du TU, le Maire signalait que cette copropriété était à l'état d'abandon depuis des décennies et qu'il était urgent devant l'insécurité des lieux appuyé par un rapport d'expert, de déclarer et prendre un arrêté d'état de péril et d'inhabitabilité, ce qui a été fait. Cette situation a conduit le Maire, dans l'attente des travaux, à déloger et reloger quelques personnes dans les logements sociaux situés à la Conciergerie. Depuis, des travaux fastidieux ont été réalisés, par quelques copropriétaires, qui ont retiré des tonnes de déchets déposés dans les caves. À la suite de la reconstitu-



9, GRANDE RUE

tion administrative de la copropriété, de la réalisation de travaux de renforcement du bâtiment que l'on doit à quelques copropriétaires très courageux, le Maire a repris son arrêté et a autorisé le passage sous porche. A terme, ce sera un beau bâtiment du 19<sup>e</sup> siècle et 13 logements qui seront rénovés et mis sur le marché locatif. Nos remerciements aux quelques copropriétaires qui ont eu le courage d'entreprendre ces travaux et d'avoir respecté leurs engagements. CK

## LES TRAVAUX DE LA GRANDE RUE

Il faut tout d'abord rappeler que cette route est toujours classée voie départementale, que les travaux, qui certes ont été assez longs, et nous vous remercions nos excuses, ont été financés en totalité par le Conseil Général du Val d'Oise, à l'exception du renforcement du réseau d'eau potable et de l'enfouissement des réseaux.

Plusieurs réunions publiques se sont tenues et chacun a pu s'exprimer, même si toutes les remarques n'ont pas été prises en compte, des corrections ont été apportées depuis, et d'autres suivront, si c'est nécessaire. Comme annoncé, les travaux ne sont pas complètement terminés, puisqu'une troisième tranche devrait débuter en 2006. La pose de jardinières sur la portion rue de Toutedville et rue d'Aval Eau, pour réduire la vitesse et protéger les véhicules, doit être exécutée



ASNIÈRES SUR OISE : LA GRANDE RUE

début 2006. Plusieurs riverains nous font remarquer qu'il a été supprimé des places de stationnement. Nous vous informons que 10 places de stationnement seront construites dans la rue du cimetière, près de la Grande Rue, en 2006, et que le souci des élus est de créer, à l'exemple du parking réalisé rue d'Aval Eau, des zones de stationnement en plusieurs endroits du village ceci pour tenir compte de la configuration de nos rues et du nombre croissant de véhicules. CK

## DÉVIATION RD 922

Le trafic en constante augmentation et la vitesse rendent cette route, les accès à Asnières, à la station d'épuration et à l'unité de traitement de plus en plus dangereux.

Pour tenir compte des évolutions et sécuriser tous les usagers, le Conseiller Général et Maire de Viarmes, Madame le Maire de Noisy et le Maire d'Asnières sur Oise étudient une solution globale avec le Conseil Général du Val d'Oise qui pourrait déboucher sur la construction et l'aménagement d'un giratoire et d'autres



LES ABORDS DE LA RD 922 ONT ÉTÉ PAYSAGÉS

équipements qui seraient implantés dans l'axe du chemin du cimetière. Cette solution serait une réponse à la sécurisation des accès des unités de traitement et d'épuration, à l'accès de la future zone d'activité et à la création d'une nouvelle entrée de ville. Il ne s'agit pour le moment que d'études prospectives. Vous serez informé régulièrement de l'avancée de ce dossier. CK

## SIVOM

Le débat d'orientation budgétaire pour l'année 2006 portera sur la réfection de l'éclairage du terrain de football Delacoste, la réfection du chemin entre la rue des Gourdeaux et la sente qui longe le stade Delacoste, l'aménagement du parking devant le stade Delacoste, la réfection des sols des courts couverts de tennis à la suite d'une longue procédure judiciaire et d'un jugement condamnant les constructeurs, aujourd'hui disparus. Comme vous l'aurez sans doute constaté, le parking servant au stationnement des membres du club de tennis Viarmes-Asnières sur Oise est aujourd'hui terminé. Nous remercions les membres du club pour leur patience exigée par l'insuffisance de crédits. CK



PARKING DU TENNIS



**L**e lundi 10 octobre 2005, la 3<sup>e</sup> tour de contrôle de Roissy a été officiellement déclarée opérationnelle. Il s'agit de la nouvelle tour Nord qui doit gérer tout le trafic du doublet Nord, celui qui nous concerne directement.

Jusqu'à présent, c'était la tour N° 1 qui assurait cette fonction, mais la construction de la piste 3, parallèle à la piste 1, et l'augmentation du trafic ont nécessité la construction de cette nouvelle tour plus moderne et plus performante.

Son entrée en fonction début novembre aura deux conséquences importantes pour les riverains :

- Les 2 pistes Nord vont être utilisées simultanément, la piste 1 (la plus longue) sera réservée aux décollages alors que la piste 3 (plus courte) sera exploitée pour les atterrissages.
- Le doublet Nord ainsi opérationnel pourra absorber plus de trafic. Les 2 pistes (1 et 3) de ce doublet étaient jusqu'alors utilisées alternativement et, par conséquent, le trafic de la plate-forme CDG était réparti de façon inégale entre doublet Nord et doublet Sud.

**Rappelons les chiffres enregistrés jusque fin octobre :**

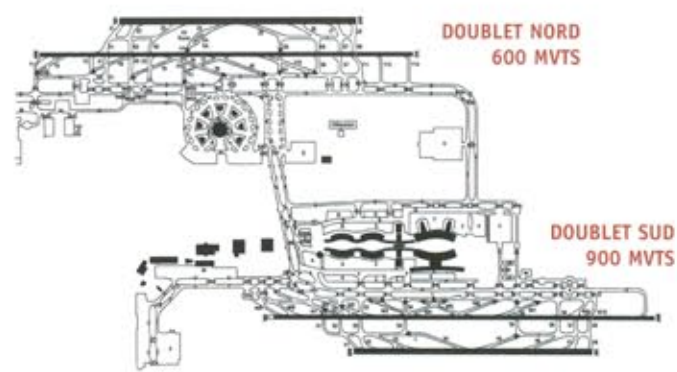
- trafic moyen par jour : 1500 mouvements (750 décollages et 750 atterrissages)
- doublet Sud : 60 % soit 900 mouvements par jour
- doublet Nord : 40% soit 600 mouvements par jour

Ensuite, progressivement, les 2 flux de trajectoires vont s'équilibrer, ce qui donnera 750 au nord et 750 au sud. Voilà ce à quoi les habitants du nord de Roissy devraient s'attendre à court terme, une augmentation de 25 % si le trafic restait stable. Mais cette répartition 50% 50% pourrait très bien être respectée à l'avenir avec cette fois 900 vols au Sud et 900 au Nord. Cette perspective ne doit pas être écartée si l'on se réfère à l'une des hypothèses du projet de PEB (plan d'exposition au bruit) qui fait état de 680.000 mouvements par an. Ce dossier nous a récemment été remis en CCE (Commission Consultative d'Environnement). Ajoutons que les investissements colossaux à Roissy, 1,5 Milliards d'euros répartis sur les

# ROISSY

## NOUVELLE TOUR DE CONTROLE = PLUS DE TRAFIC

RÉPARTITION DES VOLS ENTRE LES PISTES NORD ET SUD :



années 2006, 2007, 2008, ne sont pas faits pour nous rassurer :

- Terminal 1 : travaux de rénovation terminés été 2006,
- Liaison entre T 1 et gare TGV : métro VAL été 2006,
- Aérogare S3 : ouverture avril 2007,
- Terminal 2 E : réouverture printemps 2008,
- Liaison entre 2 E et S 3 : métro VAL en 2008.

Soyons clairs, ce n'est pas que le rééquilibrage entre Nord et Sud qui suscite nos inquiétudes, mais ce sont aussi, et surtout, les nouvelles possibilités d'augmentation du trafic global qui seront logiquement la conséquence de ces nouvelles dispositions. Dans les réunions publiques de ces dernières années, l'AREC disait aux riverains du Nord qu'ils mangeaient leur pain blanc ! Cela risque malheureusement de s'avérer justifié ! Nous sommes conscients qu'il est impossible de déplacer Roissy, mais nous continuons à réclamer la réduction des nuisances au nord comme au sud, et à nous opposer au développement démesuré de l'aéroport.

Le Président de l'AREC Plaine de France, Michel TOURNAY  
<http://arec.free.fr/>

### INFO PLANTES : LES THUYAS

Dans notre région les haies de thuya commencent à roussir par endroits. D'abord des dessèchements épars, puis année après année, les symptômes s'amplifient.

Le responsable de ce phénomène est la larve d'un insecte le « bupreste » qui creuse des galeries dans le bois empêchant la circulation de la sève. De plus, le thuya supporte difficilement les sécheresses répétées et les canicules. Bupreste et sécheresse sont les deux ennemis du thuya. Les larves ne peuvent être détruites même par les meilleurs insecticides. Une haie attaquée ne peut raisonnablement pas être soignée aujourd'hui. Pourquoi ne pas concevoir plutôt son jardin à l'image de la végétation des environs ? Les essences locales ne manquent pas qui rempliraient fort bien le rôle que nous attendons de nos haies vives tout en leur donnant un caractère incomparable : charmillie, cornouiller, érable, fusain d'Europe, noisetier ou sureau, par exemple, mêleront avantageusement leurs couleurs au rythme des saisons et rendront nos espaces verts beaucoup plus vivants. Profitez de la période s'étalant de la Sainte-Catherine à la mi-mars pour planter, mais attention aux distances à respecter avec la limite de propriété : au moins deux mètres si votre plantation doit dépasser deux mètres de haut, un demi-mètre dans les autres cas.

Information recueillie auprès de l'AMI des JARDINS



HAIE CHAMPÊTRE

### VULLI, QUE SE PASSE-T-IL ?

La commune a transféré à la communauté de communes, sous certaines conditions, la compétence du développement et l'aménagement de ce site. En l'état, et malgré les nombreux travaux réalisés par son propriétaire, tout développement est subordonné à une évaluation détaillée des risques que seul le propriétaire peut initier. Pour le plan local d'urbanisme en cours d'étude et de finalisation, nous avons retenu, en vertu de l'arrêté préfectoral qui interdit la présence de toutes personnes sur le site, une destination d'activités, mais sans règlement, dans l'attente de l'étude détaillée des risques qui nous l'espérons sera favorable au démarrage d'études et de développement.

### TRI OR

Depuis plusieurs années, le syndicat de collecte et de traitement des ordures ménagères (TRI OR) a réussi, en renégociant ses contrats et en rationalisant ses dépenses, à maintenir le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le travail de préparation engagé pour le budget 2006 et le débat d'orientations budgétaires qui a suivi, démontrent qu'à la suite de l'augmentation des coûts (notamment le carburant qui intervient dans une large part sur le coût de la collecte) et le remplacement partiel ou total du B.R.S. servant à composter les déchets (voir les projets de délibérations du SICTOMIA), devrait conduire le syndicat à proposer au comité syndical du 1<sup>er</sup> trimestre 2006 une revalorisation de la T.E.O.M. (taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères) pour l'exercice 2006. À ce jour, la détermination précise des besoins n'est pas terminée et donc la revalorisation nécessaire n'est pas décidée. On peut penser qu'elle pourrait être de l'ordre de 2%. Les élus, délégués de chacune des communes s'attacheront à limiter cette augmentation au stricte besoin des dépenses à engager).



## REPAS DES SENIORS

Malgré quelques personnes souffrantes ou empêchées, ce sont 83 personnes qui ont participé au traditionnel repas de fin d'année offert par le centre communal d'action sociale servi par des bénévoles, ses membres et personnels communaux. L'après-midi était animé par l'incontournable orchestre « Variadance ». Ce repas a été marqué par la venue du lieutenant de gendarmerie de Parmain et le commandant de la brigade de gendarmerie de Viarmes, l'adjudant chef LEIGANG qui ont souhaité intervenir au cours de cette réunion de nos Seniors pour informer des nouvelles formes de vols et prévenir des précautions à prendre. Un petit fascicule a été mis à leur disposition. Des remerciements au Capitaine Hubert PERCIE du SERT, commandant la Compagnie d'Argenteuil,



dont dépend la commune d'Asnières sur Oise, pour cette initiative, qui marque un renforcement et une volonté de la gendarmerie de travailler avec et aux côtés des élus. CK

## DÉPART EN RETRAITE

Le 18 novembre, les membres du personnel communal et les élus du Conseil Municipal étaient conviés au « verre de l'amitié » pour le départ en retraite de Madame LEGRAND.



20 ans au service des écoles de notre commune ont suivi une carrière déjà bien remplie dans l'usine DELACOSTE, joyau industriel de notre commune qui a fourni du travail pendant tant d'année à nos concitoyens. Madame LEGRAND très appréciée des différents enseignants qui ont œuvré à Asnières sur Oise au fil de ces années prend une retraite bien méritée auprès des siens, elle va pouvoir s'occuper tout à loisir de ses petits-enfants. Gageons que sa silhouette passant dans la grande rue d'Asnières en vélo nous manquera. Nous lui souhaitons, selon la formule consacrée, mais du fond du cœur, une bonne et heureuse retraite pour beaucoup d'années.

HW

## FÉLICITATIONS

- À Monsieur Jean-Paul HEBERT, domicilié 14 ruelle Saint-Laurent qui a reçu la médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports par arrêté préfectoral du 24 octobre 2005.
- À Monsieur Philippe LE CERF, domicilié 18 ruelle Saint-Laurent qui a été nommé Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, au titre du Ministère de la Défense (personnels militaires n'appartenant pas à l'armée civile) par décret du 31 octobre 2005.

## MÉDAILLES DU TRAVAIL DU PERSONNEL COMMUNAL

Dans le cadre de la cérémonie de départ en retraite de Mme LEGRAND, nous avons eu également le plaisir de remettre les médailles du travail à plusieurs de nos collaborateurs (trices) :



- Guy ROGER : médaille de vermeil pour 30 ans de travail,
- Marie Josée CHEVAL : médaille d'argent pour 20 ans de travail,
- Hubert DELANOË : médaille d'argent pour 20 ans de travail,
- Nicole LEGRAND : médaille d'argent pour 20 ans de travail,
- Hervé PELLIN : médaille d'argent pour 20 ans de travail.

Félicitons ces collaborateurs pour leur carrière, qu'elle ait été au service de notre commune ou bien encore au service d'autres collectivités territoriales. HW

## DISTINCTIONS DU 11 NOVEMBRE

### MÉDAILLES DU TRAVAIL VERMEIL

Mr GUERIN Michel  
Mme LIENARD Marie-Régine



## LES PALMES DU BÉNÉVOLAT

C'est au cours des cérémonies du 11 novembre que le Maire a eu le plaisir de remettre à Hervé Windels, Maire Adjoint de notre commune, les Palmes du Bénévolat récompense instituée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui reconnaît celles et ceux qui œuvrent dans les associations au service de l'intérêt général.



Cette demande initiée et soutenue par Michel COLLIN, Président de l'Association de Pêche de loisir et sportive fait suite pour le récipiendaire à de nombreuses années au service du Zoom Club et du Club de tennis Viarmes Asnières (CTVA), association que Hervé Windels a présidé jusqu'en 1995. Au cours de son allocution, le Maire, a souhaité pouvoir récompenser toutes celles et ceux qui comme Hervé WINDELS ont donné et donnent de leur temps personnel pour les autres. CK

## POLICE MUNICIPALE

Comme vous l'aurez sans doute constaté, un nouvel agent de police municipale, Madame Virginie WAFFLART, a pris ses fonctions dans notre village.

Nous lui souhaitons la bienvenue et de réussir dans les missions qui lui seront confiées. L'implication et le soutien de la gendarmerie dans nos communes aux côtés des élus feront que notre police municipale travaillera étroitement avec la brigade de gendarmerie de Viarmes. Les missions qui lui sont confiées portent bien sûr sur des missions de proximité et d'assistance au public mais également de contrôles et relevés d'infractions



sur les voies, d'infractions à l'urbanisme, de veiller au respect de l'application en matière de police des lois, décrets, arrêtés ministériels, préfectoraux et communaux.

CK



## NOËL DES ENFANTS AU CIRQUE

Mercredi 14 décembre, la commune organisait le Noël des enfants d'Asnières sur Oise au cirque « Maximum » sur le parking de l'hippodrome d'Enghien. C'est environ 300 enfants plus les accompagnateurs, répartis dans 7 cars qui se rendirent à Soisy sous Montmorency. Les enfants ont pu assister à un spectacle d'une rare qualité avec la présence de tigres, éléphants, chevaux, chameaux, lamas et d'artistes internationaux, jongleurs, trapézistes et clowns. Bien sur, le Père Noël nous a rejoint pendant le spectacle pour le bonheur des plus petits. PM



### DERNIÈRE MINUTE ! CONVENTION HALTE GARDERIE

Les communes d'Asnières sur Oise et Viarmes ont signé une convention " halte garderie ". La commune met à disposition de ses habitants une structure d'accueil petite enfance halte garderie ouverte les mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 17h pour les enfants de 3 mois à 4 ans. Les enfants d'Asnières sur Oise pourront être accueillis à la halte garderie de Viarmes. Les inscriptions seront enregistrées au fur et à mesure des demandes, en fonction des places disponibles. Le coût horaire d'un enfant calculé à partir d'éléments comptables de l'année 2004 est de 5.037 euros. La participation des familles est calculée selon le barème CNAF. Ce barème tient compte des ressources et de la composition de la famille. La commune règlera le coût résiduel entre le coût total soit 5.037 euros et la participation des familles. Toutefois cette convention limite la participation financière de la commune à 150 heures de fréquentation hebdomadaire et limite l'inscription du nombre d'enfants d'Asnières sur Oise à la structure multi accueil à 10 enfants. PM

## ÉGLISE DE LUZARCHES : LE CONCERT DE LA CHORALE

Dans le cadre de l'École de musique de Luzarches, Christine Huvier, notre intervenante musique sur nos deux écoles présentait le fruit du travail des nombreux asniérois qui composent la chorale de Luzarches. Un tour de chant de quelques chansons très connues a apporté « un brin de douceur dans ce monde de brutes ». PM



## SYNDICAT DU LYCÉE DE LUZARCHES

Le débat d'orientation budgétaire s'articulera autour des deux opérations suivantes :

- remboursement de la dette, à la suite d'un versement par le Conseil Régional, qui a la charge des lycées,
- construction d'un mur d'escalade.

CK

## CONCERT METAL À LA MAISON DU VILLAGE

Le 8 octobre avait lieu le premier concert métal à la Maison du Village. Ce concert fut totalement organisé par l'association HOLOGRAMME composé de jeunes gens de 18/20 ans. Cette association a pour but de promouvoir des groupes de rock et



de métal à travers des actions de communication, d'organisation et de réalisation de projets musicaux. Plus de 200 entrées payantes ont été enregistrées ce soir-là pour assister à un spectacle de qualité autour de 5 groupes de rock ou métal : Underscore, Willess, Cryptic, Odd Shaker et Dacast. Les groupes ont dévoilé leur talent durant 45 minutes chacun et présenté leur répertoire de morceaux originaux. Quelques adultes, discrets mais présents, ont cru dans le projet de ces jeunes et ont apporté leur soutien logistique : sécurité, buvette, vente de gâteaux. Nous tenons à remercier tout le jeune public présent qui a eu un comportement exemplaire durant cette soirée qui s'est déroulée sans incident ni incivilités. Nous avons enfin retrouvé, ce soir là, l'esprit originel de cette salle de spectacle qui ne doit pas servir uniquement de salle de répétition ou de mariage, mais de salle pour animer notre village à tous. PM



### ETUDE DIRIGÉE À L'ÉCOLE BLANCHE DE CASTILLE

L'étude dirigée a été mise en place en partenariat entre la commune et l'association de parents d'élèves « Autour de l'école » depuis la rentrée scolaire de septembre. A ce jour, quinze enfants fréquentent quotidiennement l'étude, dirigée par J.P. Lagedamon. Nous tenons à remercier les parents de « Autour de l'école » pour avoir fait aboutir ce projet aussi rapidement et ainsi rendre service à un grand nombre de familles. PM

### LE 11 NOVEMBRE NOUS N'AVIONS PAS ÉCOLE... POURQUOI ? Extrait du journal scolaire de l'école du Bois Bonnet de Baillon :

"Le 11 novembre est un jour férié. Cela veut dire qu'on ne travaille pas. C'est une date anniversaire, on a signé l'armistice entre les alliés et l'Allemagne pour terminer la première guerre mondiale. La signature de l'armistice avait été signée dans la forêt de Compiègne. Je suis allé aux monuments aux morts avec mon Papa. Il y avait d'autres enfants de l'école, la maîtresse et aussi des pompiers, des gendarmes et le Maire qui a lu un discours. [...] Le 11 novembre on se souvient des morts de la première guerre mondiale, il y en a eu beaucoup : plus de 80 000 morts et 60 000 mutilés. Ces soldats étaient dans des tranchées, dans la boue. Ils ne rentraient pas souvent chez eux.

*C'était très difficile. On les appelait « les poilus » parce qu'ils étaient sales et poilus car ils ne pouvaient pas se raser dans les tranchées. C'est important que l'on se souvienne de ces hommes qui sont morts pour notre liberté, on ne doit pas les oublier. J'étais content d'être là avec les autres."*

Jean Baptiste, 8 ans, CE2.





## LÉGENDE D'IKEMA

Spectacle multimédia franco-japonais produit par des asniérois, **LEGENDE D'IKEMA** est une aventure techno-féérique innovante qui libère sa magie au rythme d'animations numériques projetées sur écrans géants.

C'est en 1998, sur la prestigieuse scène japonaise du « Festival Hall » d'Osaka que sont réunis pour la première fois deux éminents musiciens, Mieko Miyazaki (Japon) et Bernard Arcadio (France), afin de symboliser musicalement l'amitié qui anime les deux pays. Mieko Miyazaki, joueuse de koto<sup>(1)</sup>, est une jeune soliste célèbre dans toute l'Asie du sud-est. Quant à Bernard Arcadio, il est un des pianistes-arrangeurs français les plus prisés, puisqu'il a travaillé sur une impressionnante liste d'albums (Claude Nougaro, Charles Aznavour, Didier Lockwood, Dee Dee Bridgewater, etc.) Séduit par l'univers particulier des artistes, Gilbert Glogowski - créateur multimédia chez Euromovie<sup>(2)</sup> - leur proposa de créer un spectacle musical et multimédia appuyé sur les contes traditionnels du Moyen-Âge japonais. C'est ainsi que naquit **LEGENDE D'IKEMA**, écrit en collaboration avec son épouse Sandrine Kazimirowicz, comédienne et auteur. Ce spectacle au concept novateur a obtenu notamment le soutien financier de la Division Culturelle de la Sacem.

La première représentation de **LÉGENDE D'IKEMA** est programmée le samedi 28 janvier 2006 au théâtre Silvia Monfort de Saint-Brice-sous-Forêt. Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos places par téléphone au 01 39 33 01 81, par fax au 01 39 33 01 98, ou par courriel : theatre@ccopf.fr (tarifs : de 8 à 20 euros, tous publics). ET

Ne manquez pas de visiter le site officiel du spectacle : [www.ikema.net](http://www.ikema.net) : vous y découvrirez la bande annonce du spectacle, des extraits musicaux originaux ainsi qu'une exposition virtuelle en ligne.



<sup>(1)</sup> Le koto est un instrument traditionnel japonais importé de Chine au VIII<sup>e</sup> siècle. Il est formé de 13 cordes en soie (synthétique de nos jours) tendues au travers d'une caisse de résonance en bois. Avec sa belle apparence et son élégante sonorité, le koto est l'instrument emblématique de l'Asie de l'est.

<sup>(2)</sup> Euromovie, dont le siège est à Baillon, est un studio de création multimédia, prestataire auprès des services de communication des entreprises et collectivités.

## CONCERT GOSPEL

LE 15 JANVIER 2006 À 17H00

Dans le cadre du développement des activités de la Maison du Village, le dimanche 15 janvier 2006 à 17 heures aura lieu un concert exceptionnel de chant Gospel avec des professionnels de haute qualité.

**SISTER NAT'** allie subtilement son talent de comédienne à la musique Gospel, le résultat est peu commun : un show théâtral sur l'histoire des chants gospels, une voix unique et une musicalité étonnamment marquée par la musique noire américaine. N'hésitez pas à réserver votre dimanche après midi et venir voir ce spectacle à la Maison du Village. PM

## PROMOTION POUR LES PROCHAINS CONCERTS

Dans le cadre de l'animation de notre village et en particulier de la Maison du Village où un effort important a été consenti par la commune : pose de rideaux de scène, régie d'éclairage, régie son, nous recherchons des personnes intéressées pour organiser et promouvoir des spectacles de toute nature dans cette salle (danse, théâtre, musique...).

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le 06 87 28 17 93 ; un interlocuteur sera à votre écoute pour concrétiser votre projet. PM

## AGENDA

ASNIERES SUR OISE  
BAILLON • ROYAUMONT

VENDREDI 6 JANVIER 2006

Vœux du maire

DIMANCHE 15 JANVIER 2006

Concert de gospel

à la Maison du Village à 17h  
(voir annonce ci-contre)

JEUDI 19 JANVIER 2006

Galette des rois

de l'Association Des Cheveux Blancs  
à la Maison du Village

VENDREDI 20 JANVIER 2006

Assemblée générale de la SAB

suivie de la galette des rois  
et d'une soirée contes

SAMEDI 21 JANVIER 2006

2<sup>e</sup> journée de travail de la SAB

RDV 9h, Maison du Marais

SAMEDI 28 JANVIER 2006

Installation du crapauduc

par la SAB - RDV 9h, Maison du Marais

SAMEDI 28 JANVIER 2006

2<sup>e</sup> Rencontre Chorales

20h30 à la Maison du Village

SAMEDI 28 JANVIER 2006

Légende d'Ikema

Première du spectacle multimédia  
à 20h30 au Théâtre Silvia Monfort  
Saint-Brice-sous-Forêt  
(voir article ci-contre)

SAMEDI 4 MARS 2006

Soirée du CTVA

Viarmes

SAMEDI 4 & DIMANCHE 5 MARS 2006

Bourse de la puériculture

à la Maison du Village

SAMEDI 1ER AVRIL 2006

Concert Rock

par l'association Double-Jeux  
à la Maison du Village

Retrouvez toutes les manifestations du village sur le site Internet : [www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

23/09/2005 : BOUVARD -- JOURDE Malia  
23/10/2005 : MARQUES PINTO Geoffroy Tom Etienne  
04/11/2005 : BLOT Baptiste Jules André  
20/11/2005 : DUPORT Anais Monique Catherine

### DÉCÈS

07/11/2005 : MOREIRA José Maria à Beauvais • 60  
09/11/2005 : DE MOURA Vve TEXEIRA Albertina à  
Beaumont-sur-Oise • 95  
09/12/2005 : ALLART Vve CALLAC Thérèse Odile à  
Beaumont-sur-Oise • 95  
21/12/2005 : CHIA Jocelyne à Paris • 75

### MARIAGES

01/10/2005 : TERMIS Jean-Pierre Christian & LE  
CROCO Brigitte Jacqueline Claude



ASNIERES SUR OISE  
BAILLON • ROYAUMONT

1er septembre 2005 exercée par Madame Chantal SEVILLA en remplacement de Monsieur PENALVA.

## LA POSTE

Nous informe que la fonction de directeur de La Poste du Val d'Oise est depuis le

## AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Vous avez un projet de rénovation ou d'aménagement de logement locatif dans un immeuble de plus de 15 ans. L'ANAH peut vous aider à financer votre projet par des subventions pouvant atteindre, sous certaines conditions, 70 % du montant des travaux hors taxes subventionnables.

Pour tous renseignements :

Délégation locale de l'ANAH - Préfecture  
95010 CERGY PONTOISE Cedex

01.34.25.25.33/34 - Fax : 01.34.25.26.73

Un organisme peut également vous aider à constituer votre dossier de demande de subvention, dans le cadre d'une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage :

PACT ARIM du Val d'Oise

Monsieur BRANDIN

13, boulevard de l'Hautil

95092 - CERGY Cedex

01.30.38.07.09/08 - Fax : 01.30.31.24.93

## JEUNES VIOLENCES ECOUTE

Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, le Conseil Régional d'Île de France nous rappelle l'existence de « JEUNES VIOLENCES ECOUTE », un numéro anonyme et gratuit contre le racket et les violences scolaires :

0800 20 22 23

La vocation de ce numéro est d'apporter une aide et des conseils appropriés aux jeunes victimes de violences, mais aussi à leur famille comme à leurs proches. « La violence, moins on en parle, plus ça fait mal ». Il s'agit ainsi d'inciter les victimes à briser la loi du silence.

PM

## LE TAG, C'EST JAMAIS GRATUIT !

Depuis 1999, le conseil général s'investit de manière conséquente pour améliorer la sécurité publique notamment dans la lutte anti-tags. A ce jour 70 communes Valdoisiennes ont bénéficié de manière ponctuelle ou continue de subventions soit pour acquérir du matériel de nettoyage (ce qui est le cas d'Asnières) soit pour recourir aux services d'une société spécialisée. Depuis septembre 2000, les agressions visuelles sont punies : le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins est puni d'une amende de 7500 euros et d'une peine de travail d'intérêt général lorsque le bien dégradé est public. LE TAG, ÇA GAVE.

PM

## RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est obligatoire pour les filles et les garçons à 16 ans. Inscrivez-vous à la mairie de votre domicile le mois de votre anniversaire. Cette démarche est obligatoire pour pouvoir (entre autre) :

- s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP - BEP - BAC - permis de conduire)
- assister à la journée d'appel de préparation à la défense
- être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

## J'AGRANDIS MA MAISON

Formalités à respecter - Précautions à prendre

La réalisation d'un projet d'agrandissement d'une maison individuelle peut exiger, en fonction de la nature et de l'ampleur des travaux envisagés, l'obtention préalable d'une autorisation administrative qui prend la forme d'un permis de construire ou plus simplement d'une déclaration de travaux.

Quels sont les travaux qui relèvent de la simple déclaration de travaux ? Le percement d'une ouverture sur une façade, la construction d'un auvent, d'une véranda ou encore à titre d'exemple, tout agrandissement qui a pour effet d'augmenter la surface de plancher hors œuvre brute de la construction existante dans une limite d'une surface inférieure ou égale à 20 m<sup>2</sup>. Tout agrandissement supérieur à 20 m<sup>2</sup> ou tous travaux qui transforment l'affectation d'une construction (par exemple un garage en maison d'habitation) nécessite en revanche un permis de construire. L'application du permis de construire ou de la déclaration de travaux dépend chaque fois d'une appréciation de l'étendue et de la nature des travaux envisagés. Les conseils d'un notaire sont alors très utiles pour vous éclairer sur les démarches et informations à effectuer au titre de la réalisation des travaux et des précautions à prendre vis-à-vis des tiers. Le notaire vous guidera sur le sujet de la souscription d'une assurance appelée « dommages-ouvrage » assurance obligatoire des risques de la construction destinée à couvrir la réparation des dommages de « nature décennale ». Le notaire vous guidera également dans l'établissement au cours des travaux d'un dossier technique appelé dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage rassemblant toutes les données de nature à faciliter la prévention des risques professionnels lors d'interventions ultérieures sur la construction.

Notaires de la Cour d'Appel de Versailles

## RECHERCHE de BÉNÉVOLES

L'association JALMALV (jusqu'à la mort accompagner la vie), reconnue d'utilité publique en 1993, ouverte à tous, apolitique et sans appartenance religieuse, inscrite dans le mouvement des Soins Palliatifs, Recherche des accompagnants bénévoles pour plusieurs établissements hospitaliers du Val d'Oise et, dans un avenir proche, pour de l'accompagnement à domicile. Si vous pouvez offrir une demi-journée par semaine pour apporter écoute et soutien aux personnes hospitalisées atteintes d'une maladie grave ainsi qu'à leurs proches, ou assurer une permanence d'accueil et d'écoute téléphonique à notre local de SAINT PRIX, rejoignez nos équipes d'accompagnants bénévoles. L'association JALMALV assure la formation préalable à l'exercice de ce bénévolat, et une formation continue à tous ces bénévoles. Elle vous soutiendra dans l'engagement que vous vivrez au sein de son équipe. Pour tous renseignements, contactez notre coordonnatrice :

Martine Francotte : 06 63 40 58 34

JALMALV VAL D'OISE • 45, rue d'Erment  
95390 SAINT PRIX • Tel : 01 34 16 36 83

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



### MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE

20 RUE D'AVALEAU

95270 ASNIERES-SUR-OISE

accueil : 01 30 35 41 41

fax : 01 30 35 45 41

Lundi : 8 h 30 - 12 h

Mardi : 17 h - 19 h 30

Mercredi : 8 h 30 - 12 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h

Samedi : 8 h 30 - 12 h

### PERMANENCE DE BAILLON

MAIRIE ANNEXE

PLACE JULES GAUTHIER

HAMEAU DE BAILLON

01 30 35 85 90

Mercredi : 14 h 30 - 17 h

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS OCCASIONNELLES, COMPOSEZ LE 0800 833 344 (APPEL GRATUIT). UN ÉLU SERA À VOTRE ÉCOUTE ENTRE 9H00 ET 17H30 DU LUNDI AU VENDREDI ET ENTRE 9H00 ET 12H00 LE SAMEDI POUR APPORTER UNE SOLUTION À VOTRE PROBLÈME.

## COLLECTES VERRES ET ENCOMBRANTS

Collecte des verres :

Vendredis 6 et 20 janvier 2006

Vendredis 3 et 17 février 2006

Vendredis 3 et 17 mars 2006

Collecte des encombrants :

Vendredi 6 janvier 2006

Vendredi 3 février 2006

Vendredi 3 mars 2006

## HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

(HIVER : du 1/11 au 28/2)

VIARMES

Tous les jours sauf mardi et jours

fériés : 9h30 à 12h - 14h à 17h

Samedi : 9h30 à 17h

Dimanche : 10h à 16h.

CHAMPAGNE-SUR-OISE

Tous les jours sauf jeudi et jours

fériés : 9h à 12h - 14h à 17h

Samedi : 9h à 18h

Dimanche : 10h à 16h.





ASNIÈRES SUR OISE  
BAILLON • ROYAUMONT



## ASNIÈRES • CUTIGLIANO

15 ANNÉES DE JUMELAGE

Cet événement n'a pas été marqué par une cérémonie officielle mais par un échange très particulier entre nos deux communes. Les échanges jusque là étaient sportifs, culturels, ludiques. C'est au cours d'un déplacement fin 2004 à Cutigliano que l'idée de participer au 8<sup>e</sup> rassemblement mycologique et gastronomique a pris naissance et a été soumise aux membres du bureau du Comité présidé par André LARRUE qui l'a approuvé. Si l'idée était novatrice, sa mise en œuvre nécessitait de disposer d'un talent culinaire et beaucoup de bonne volonté. Yves ROLAND et son épouse, adhérents depuis 15 années ont accepté de prendre cette opération en charge, la 1<sup>ère</sup> du genre. C'est ainsi qu'assistés de André LARRUE, Président du Comité, qui s'est chargé de traiter les problèmes administratifs, qu'une délégation composée de membres du bureau et de membres actifs du Comité de Jumelage s'est rendue à Cutigliano le week-end du 15 et 16 octobre 2005 pour tenir un stand et proposer la bouchée de viande de bœuf aux

champignons qui a été très appréciée par le millier de visiteurs qui faisaient le parcours gastronomique dans le village. Mais c'est aussi grâce à l'équipe municipale dirigée par son Maire Marina LAURI, à la disponibilité des habitants et membres du Comité de jumelage de Cutigliano, aux propriétaires de deux hôtels La Valle et La Villa qui ont mis leurs cuisines à la disposition du Chef Yves ROLAND que cette manifestation a été réussie. Dans les discours de remerciements, le Maire d'Asnières sur Oise a regretté que cette opération très amicale n'ait pas été vécue par plus d'habitants d'Asnières sur Oise mais a indiqué que les participants seront sans aucun doute d'excellents ambassadeurs et promoteurs auprès des habitants d'Asnières pour une prochaine manifestation à Cutigliano. Nos remerciements vont à Marina LAURI et son Conseil Municipal, aux familles qui ont accueilli et logé la délégation d'Asnières sur Oise, aux habitants de Cutigliano et Amis, aux hôteliers précités, au Groupe de Trekking de Cutigliano qui a encadré et accompagné une marche et cueillette de champignons sur les sommets de Toscane et qui s'est terminée par un repas en forêt. Nos remerciements très sincères à André LARRUE Président et Yves ROLAND et son épouse sans qui cette opération n'aurait pu exister.

CK & A. Larrue



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE DE TENNIS DU VAL D'OISE

Pour la 1<sup>ère</sup> Assemblée Générale de son mandat, Patricia FROISSARD, Présidente de la Ligue de Tennis du Val d'Oise et son équipe avaient choisi comme cadre de cette manifestation l'Abbaye de Royaumont.



Invités à prononcer quelques mots, Claude KRIEQUER, Maire d'Asnières sur Oise et Président du SIVOM Viarmes/Asnières (Syndicat intercommunal chargé notamment des équipements sportifs de nos deux communes) a évoqué, entre autres choses, la volonté politique du syndicat envers le sport et Roger ADOT, représentant Daniel DESSE, Maire de Viarmes et Conseiller Général, a évoqué le bénévolat. La Commission Jeunesse et sport d'Asnières sur Oise était également représentée par Philippe MARCOT et Hervé WINDELS, Maires-Adjoints. 64 clubs de tennis du Val d'Oise étaient représentés soit 438 voix sur 576 possibles. Au-delà de la politique sportive développée dans le Val d'Oise par la Ligue, les points marquants de l'année écoulée soulignés par la Présidente ont été les signatures des conventions basées sur des

contrats d'objectifs à la fois avec l'état et avec le Conseil Général. Les critères contenus dans ces contrats d'objectifs sont liés à des aides financières qui permettront de promouvoir l'image du Département en véhiculant des valeurs communes telles que l'éthique, la citoyenneté, le respect. Ils sont également accompagnés de l'attribution de bourses pour les athlètes de haut niveau permettant ainsi une représentation de joueurs du Département au niveau national. La Présidente a également évoqué ce qui sera un vaste chantier de son mandat : le déplacement du centre de la Ligue du Val d'Oise, centre d'entraînement pour le haut niveau et centre administratif actuellement implanté à SANNOIS mais ne pouvant se développer. Chaque commune du Val d'Oise a été consultée pour l'accueil de cette instance départementale. Dix ont déjà posé leur candidature. Cette année, la Ligue de Tennis du Val d'Oise a agrémenté son Assemblée Générale de récompenses dans les domaines suivants (autres que sportifs) : le club le plus dynamique, le plus attractif, le plus associatif, le coup de cœur et le club le plus innovant. Le C.T.V.A. (club de tennis Viarmes/Asnières),



club local sur les « terres » duquel se déroulait cette assemblée générale a été récompensé par la Ligue du Val d'Oise dans la rubrique « club le plus innovant », pour sa politique de communication, récompense remise à Bernard BIGEAT, Président du C.T.V.A. sous l'œil attentif des membres du club présents dans la salle. La soirée s'est terminée comme il se doit par un « apéritif dinatoire » où chacun a pu échanger à sa guise. HW

## FLORIAN MAURICE À LA RENCONTRE DES JEUNES

L'OVA organisait pour la deuxième année consécutive un stage de perfectionnement pendant les congés de la Toussaint.

L'idée originale était de faire venir pendant une demi-journée un professionnel pour travailler et motiver les jeunes. Plus de 60 jeunes footballeurs brûlaient d'impatience en attendant la vedette internationale. Cette année, c'est Florian Maurice qui a animé ce stage. Un an au PSG, 3 ans à l'OM, un an au Celta Vigo, deux ans à Bastia, six mois à Istres et puis Châteauroux, sans compter des dizaines de matches de Coupe d'Europe, six sélections en équipe de France et 92 buts en Ligue 1, à 31 ans l'ancien avant centre international a pris sa retraite avec des souvenirs plein la tête. Nos jeunes ont vécu un moment fabuleux et nous tenons à remercier tous les dirigeants de l'Olympique Viarmes / Asnières.

PM

## LA FÊTE MÉDIÉVALE

La quatrième édition a été un nouveau succès. Les propositions faites par l'association organisatrice de fluidifier le parcours en empruntant la 1<sup>ère</sup> partie de la rue Pierre Brossolette et le Parc de Touteville, de sonoriser la fête, ont été concluantes et appréciées par la plupart des visiteurs. Nos remerciements vont bien sûr aux membres de l'association des fêtes et loisirs qui a permis le déroulement de cette très belle manifestation pour le plus grand plaisir des Asniérois habitants et commerçants et des visiteurs. Des remerciements aussi au personnel technique communal qui aura consacré près de 500 heures de travail à cette manifestation, des remerciements aussi aux financeurs entreprises, commerçants, commune et habitants d'Asnières sur Oise. (Nos photos : le tournoi au Parc de Touteville, la délégation italienne de Cutigliano)

CK



## ILS ONT RANDONNÉ SUR LES TRACES DE SAINT LOUIS.

Profitant de la 4<sup>e</sup> fête médiévale d'Asnières sur Oise, le Comité départemental de la randonnée pédestre Codérando 95, avait convié tous les randonneurs le désirant, à marcher sur un parcours spécialement étudié pour l'occasion. Malgré le temps peu engageant, ce ne sont pas moins de 120 randonneurs, qui, après avoir pris une petite collation de bien venue, s'élançaient sur une dizaine de kilomètres, menés en cela par les accompagnateurs du Codérando. Ils partirent à la rencontre de l'actuel château de la Reine Blanche, construit sur les ruines du château où Saint Louis passa une partie de son enfance, en compagnie de sa mère, Blanche de Castille. Ce fut ensuite la Motte du Parc, butte médiévale ayant dû recevoir une tour en bois, ouvrage militaire défensif du moyen âge. La rando passa également près de la Fontaine aux moines, construite sous St Louis, et encore en fonctionnement de nos jours. C'est un captage destiné à approvisionner l'Abbaye de Royaumont en eau potable. A la fin de la rando, tous étaient conviés sur le stand Codérando, pour y boire le verre d'Hypocras marquant l'amitié entre randonneurs. Ensuite, chacun partit ici ou là, pour profiter de la fête et se plonger dans l'ambiance médiévale.

Raymond AURIEL, administrateur du Codérando 95

## OUTIL EN MAIN

Le 3 décembre 2005, la Présidente et les membres de l'association l'Outil en Main composée des enfants et parents, en présence de la municipalité, ont fêté les 80 ans (de Monsieur LEROUX. Le Maire lui a remis au nom des habitants et du Conseil Municipal, la Médaille de la Ville représentant le sceau remis à la population

par Saint Louis, Roi de France et bâtisseur de l'abbaye de Royaumont. Le Maire et la municipalité adressent à Isabelle VERNIOT, la Présidente de toujours, aux compagnons qui donnent de leur temps personnel et à tous les acteurs de l'association, leurs sincères remerciements pour leur dévouement et la transmission d'un savoir manuel tendant à disparaître.

CK



## LA TARENTELLA, NUOVO RISTORANTE ITALIANO !

Depuis le 4 décembre, le centre du village a pris un coup de soleil. En effet, l'ancienne Ruche de la rue Pierre Brossolette a cédé

sa place au nouveau restaurant italien LA TARENTELLA, du nom de la célèbre danse. Arturo et son équipe y proposent sept jours sur sept une gastronomie authentique : osso bucco, risotto, pissaladière de poule... De plus, cerise sur le tiramisù, un chanteur avec mandolino vient deux fois par semaine améliorer vos repas de merveilleuses chansons napolitaines ! Décidément, lorsqu'on pense aux 15 années de jumelage avec Cutigliano, on se dit que le cœur d'Asnières sur Oise a le privilège de battre pour l'Italie. Vita lunga la Tarentella ! GG



La Tarentella : 20, rue Pierre Brossolette (face à l'église), Asnières sur Oise.  
Telefono : 01 30 35 33 19

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,**

. CONFIRME son accord pour l'organisation d'un séjour en classe de neige pour les enfants d'Asnières, séjour qui aura lieu du 8 au 15 janvier 2006 au Collet d'Alleverd (Isère) et autorise le Maire ou un Adjoint à signer la convention correspondante avec l'organisme P.E.P. 95 pour un coût prévisionnel de 15.113,70 euros.

. FIXE la participation des familles asnièresaises à 50 % du coût prévisionnel du séjour hors indemnité enseignant, soit : 279,88 euros et rappelle que la participation pour un enfant hors Commune sera de 100 % de ce coût, soit : 559,76 euros.

. DÉCIDE d'adopter un paiement échelonné en 6 mensualités pour la participation des familles asnièresaises, à partir du 1er Décembre 2005, soit : 5 versements de 46,50 euros les 1er Décembre 2005, 1er Janvier, 1er Février, 1er Mars et 1er Avril 2006, et 1 versement de 47,38 euros le 1er Mai 2006 et précise que le versement en 6 mensualités est également applicable aux enfants hors Commune.

. ACCEPTE de verser un acompte de 50 % sur le coût du séjour avant le départ.

. ATTRIBUE une indemnité journalière correspondant à 230 % du SMIC horaire + 4,57 euros à l'enseignant partant avec cette classe.

. ÉMET un avis favorable au projet de périmètre proposé pour intégration dans le réseau Natura 2000 au titre de la directive « oiseaux ». Natura 2000 a pour objet de conserver les espèces animales et végétales rares et fragiles sur le territoire de l'Union Européenne

. DEMANDE à Monsieur le Préfet du Val d'Oise que soit rajoutée au projet de périmètre, la parcelle de terrain sise en lisière du Bois Bonnet sur la Voie Communale de Baillon à Luzarches, cadastrée E 14, lieudit Les Groux de Giez, terrain ayant vocation à être reboisé, et ayant été cédé par la Commune à l'Institut de France à cette fin.

. DÉCIDE de fixer au niveau des tarifs funéraires à 1,55 euros le montant de la vacation de police à et au prix forfaitaire de 8,45 euros le montant des autres tarifs funéraires.

. DÉCIDE d'inclure dans le périmètre du Droit de Prémption Urbain, les parcelles incluses dans le périmètre urbanisé du centre village et qui avaient été classées hors D.P.U. en 1988. A l'époque l'exclusion de ces parcelles du D.P.U. visait à protéger ces parcelles louées aux agriculteurs, ce qui ne paraît plus justifié aujourd'hui.

. DÉCIDE d'approuver les projets de plan de zonage de l'assainissement et des eaux pluviales déterminant notamment les zones concernées par un assainissement autonome et celles relevant de l'assainissement collectif tels qu'ils sont proposés et la mise à l'enquête publique du plan de zonage

. DÉCIDE d'autoriser le SICTEUB à se porter Maître d'ouvrage délégué afin de saisir le Tribunal administratif et prendre en charge la publication de l'avis d'enquête et la rémunération du commissaire-enquêteur et le Maire ou un Adjoint ou Conseiller Municipal délégué à signer la convention à intervenir avec le SICTEUB.

. AUTORISE le Maire ou un Adjoint à déposer une demande de travaux pour l'édification d'une nouvelle clôture intérieure sur le terrain communal rue Delchet.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,**

. DONNE son accord pour l'incorporation de deux biens vacants et sans maître, à l'état de ruines, sis 6 ruelle Boivin et 4 rue d'Asnières à Baillon dans le domaine communal et autorise le Maire à prendre l'arrêté correspondant

. ACCEPTE de modifier le tableau des effectifs et application des décrets relatifs aux reclassements et aux intégrations des agents de la catégorie et émet un avis favorable à l'augmentation du temps de travail d'un A.S.E.M. de 2ème classe, et son passage à temps complet au 1er Décembre 2005.

. SOLLICITE l'aide du Département du Val d'Oise pour l'acquisition d'un véhicule sérigraphié pour notre Police Municipale. Cet investissement serait susceptible d'être financé à hauteur de 50 % d'une dépense maximale de 6 000 euros HT. Le coût estimatif de ce véhicule équipé étant de 13 075,06 euros HT pour un véhicule « tous chemins ».

. SOLLICITE l'aide de la D.R.A.C. et du Département du Val d'Oise pour la restauration d'une dalle funéraire et d'un tableau, mobilier classé de l'église d'Asnières-sur-Oise.

. CONFIRME le projet d'enfouissement des réseaux de la Grande Rue, pour la partie allant de l'angle de la rue Delchet à celui de la Rue de Gouvieux, sollicite l'aide du Département, du S.M.D.E.G.T.V.O. et de France Télécom pour ces travaux et autorise le Maire ou un Adjoint ou Conseiller Municipal délégué à signer tous documents relatifs à ce programme de travaux.

. autorise le Maire ou un Adjoint ou Conseiller Municipal délégué à déposer une demande de travaux pour l'aménagement du parking de la rue d'Aval Eau.

. DÉCIDE de renouveler pour l'année 2006 l'attribution de bourses communales et fixe le montant de ces bourses à 72 euros par bénéficiaire.

**Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents,**

. ACCERTE d'acheter du matériel de sonorisation (2 micros, 1 fly case, 1 valise marmotte) à un particulier d'Asnières, pour un montant total de 205 euros et précise que les crédits correspondants seront portés au Chapitre 011 du budget 2006 de la Commune.

Raymond LEGER, habitant d'Asnières sur Oise, inventeur de plusieurs brevets dans les énergies renouvelables, a plus d'un rayon à son soleil. Outre sa pugnacité face au lobbying des multinationales qui produisent et distribuent les énergies, il a aussi les talents d'un poète et il a écrit le poème ci-après pour nos seniors qu'il a lu devant l'assemblée émue par tant d'humanité et de profondeurs. Un grand merci et un grand bravo à lui.

C K

#### LA CITÉ DU SOLEIL, par Raymond Léger

Le voilà le temps qui s'écoule et nous vieillit.  
Que farié ? Quand notre passage sur terre  
Si fugace, reste pour nous un mystère.  
Nous aurions pourtant apprécié d'être assailli

Par ces splendides moments passés à aimer  
L'éternité pour que nous puissions proclamer :  
« Vivez et restez jeunes » dans l'enthousiasme  
De la création qui n'est pas un phantasme.

Mais il nous faut reconnaître nos limites  
Alors prenons notre parti de nos mérites  
Une vie a passé et nous avons construit  
Un pan de cette création pour autrui ;

Signe que ce passage à quelque utilité.  
Nous sommes bien les bâtisseurs de la Cité.  
Comme l'ont été nos ancêtres et maintenant  
Nos fils et nos filles au pouvoir immanent.

Bel héritage pour que vive le monde,  
Qui malgré tant de drames surabonde  
Quand même, la continuité du cosmos  
Avec la sagesse dont s'inspirait Minos.

Notre chemin n'avait donc qu'une mission,  
Celle qui procède de la Création !  
Sans jamais oublier les tsunanis humains  
Ou ceux de la nature, tout aussi inhumains

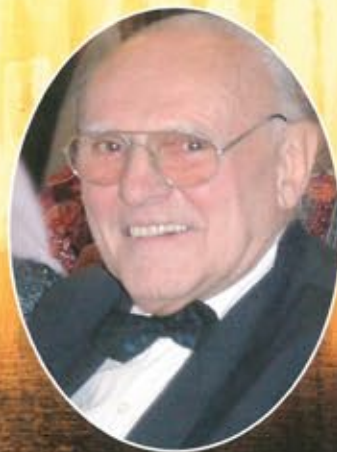
Il faut : entre participer au assister,  
Choisir la fonction qui a la qualité  
De nous amener à comprendre que la joie  
De l'âme est dans l'action. C'est un acte de foi

Qui nous fait oublier aussi nos cheveux blancs  
En vivant jeune, même si on fait semblant,  
Jusqu'à la fin de notre vie sur terre.  
Signe de la fin de notre ministère.

Un autre passant reprendra les commandes  
Sans ternir les bonnes oeuvres accomplies  
Alors la Création nous apportera  
Encore des progrès... au milieu des rats !

Les générations ont toutes fait l'histoire,  
Sans perdre, dans le chaos, la trajectoire.  
Ainsi notre vie terrestre est bien la preuve  
Que tout le genre humain malgré les épreuves

Se conduit en bâtisseur et nous en serons donc tous  
Récompensés et réunis au terme de l'histoire.



**Asnières sur Oise**  
Informations

NOUVEAU :  
UN PANNEAU  
INFORMATIONS

PRES DU SYNDICAT  
D'INITIATIVE

BONNE ET HEUREUSE  
ANNEE 2006...

PARTICIPATIONS • Responsable édition : Eric Thierry • Articles : Ginette Bianchini - Solange Gobet - Juliette Lefort - Claude Krieguer - Philippe Marcot - Eric Thierry - Hervé Windels - Gilbert Glogowski • Ont également collaboré : tous les membres de la commission information • Photos : Juliette Lefort - Philippe Marcot - Hervé Windels - Bernard Bigeat - Gilbert Glogowski  
Corrections : Commission information • Conception graphique : Euromovie (95) - Impression DDB Impressions (95).

En couverture : l'Abbatiale de Royaumont (peinture numérique de Gilbert Glogowski)

**ASNIERES SUR OISE**  
**BAILLON • ROYAUMONT**

WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE D'ASNIERES SUR OISE • JANVIER 2006 • N°47